

PROVISOIRE

E/2003/SR.28
18 juillet 2003

Original: FRANÇAIS

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Session de fond de 2003

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 28^e SÉANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mercredi 9 juillet 2003, à 15 heures

Président: M. SHARMA (Népal) (Vice-Président)

SOMMAIRE

RÔLE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DANS L'APPLICATION ET LE SUIVI
INTÉGRÉS ET COORDONNÉS DES TEXTES ISSUS DES GRANDES CONFÉRENCES ET
RÉUNIONS AU SOMMET ORGANISÉES SOUS L'ÉGIDE DES NATIONS UNIES (*suite*)

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, à la Section d'édition des documents officiels, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

GE.03-63093 (F) 150703 180703

*En l'absence de M. Rosenthal (Guatemala),
M. Sharma (Népal), Vice-Président, prend la présidence.*

La séance est ouverte à 15 h 10.

RÔLE DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DANS L'APPLICATION ET LE SUIVI
INTÉGRÉS ET COORDONNÉS DES TEXTES ISSUS DES GRANDES CONFÉRENCES
ET RÉUNIONS AU SOMMET ORGANISÉES SOUS L'ÉGIDE DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES (A/57/48; E/2003/67, 83 et 87 (suite))

Réunion-débat sur le thème «Travailler ensemble pour le développement rural en vue d'atteindre
les objectifs de développement définis à l'échelle internationale»

M. KHAN (Directeur de la Division de l'appui du Conseil économique et social et de la coordination), rappelle que c'est en 1985 que le Conseil a décidé de promouvoir une approche intégrée du suivi des résultats des grandes conférences organisées sous l'égide de l'ONU. Or, la Déclaration du Millénaire, les engagements pris à Monterrey et les conclusions du Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg appellent une nouvelle réflexion sur une réorientation des travaux du Conseil, de ses organes subsidiaires, des fonds et programmes des Nations Unies ainsi que des commissions régionales, de façon à donner la priorité à la mise en œuvre des engagements pris. Il faut donc, à la session en cours, trouver les moyens de synchroniser les efforts nationaux et internationaux en faveur de la réalisation des objectifs de développement que s'est fixés la communauté internationale. La réunion-débat devrait permettre de déterminer les mesures à prendre, du point de vue de l'éducation, de la création d'emplois et des investissements, pour mettre en œuvre les textes issus des conférences organisées sous l'égide de l'ONU.

M. SINGH [Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)] montre, à l'aide de moyens audiovisuels combien l'éducation est essentielle au développement rural, notamment en tant qu'outil permettant de réduire la pauvreté et, surtout, de donner une voix aux pauvres. Il rappelle que deux études de l'UNESCO et de la Banque mondiale prouvent que le produit national brut (PNB) par habitant est directement lié au taux d'alphabétisation des adultes et qu'un niveau d'instruction d'au moins quatre années d'école primaire permet aux agriculteurs d'accroître leur productivité de 8 à 10 %. Aussi importe-t-il de promouvoir l'éducation dans les zones rurales, notamment en adaptant le calendrier scolaire à la vie et à l'économie rurales, en adoptant des méthodes flexibles à l'égard des nomades

ou d'autres groupes, en surmontant les obstacles sociaux à l'éducation des filles et en améliorant la sécurité.

M. Singh précise que l'UNESCO a noué des relations de partenariat avec plusieurs organismes des Nations Unies ainsi qu'avec la société civile. Avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), elle s'intéresse à l'éducation à l'intention des populations rurales, dont il s'agit d'améliorer la qualité et l'accessibilité en raison de son importance pour la réalisation des objectifs du Millénaire. Le partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM) porte sur un programme d'alimentation scolaire, dont bénéficient près de 16 millions d'enfants dans 64 pays. Des recherches montrent que de tels programmes permettent de doubler en un an les taux de scolarisation et de faire baisser sensiblement les taux d'abandon scolaire. Enfin, le partenariat avec la société civile vise à donner une voix aux pauvres et aux exclus, à favoriser la décentralisation et à assurer la protection et la promotion des valeurs et de la culture autochtones.

M. MAJERES [Organisation internationale du Travail (OIT)] entend limiter son exposé à la question de savoir si le programme d'investissement public (PIP) a été utilisé à bon escient pour créer les emplois indispensables à la lutte contre la pauvreté, favoriser la croissance et assurer une meilleure répartition des revenus. Dans plusieurs pays en développement, les coûts salariaux représentent à peine 10 % des investissements consacrés aux infrastructures, ce qui est extrêmement faible pour des pays où la main-d'œuvre est abondante et les capitaux rares. Or, l'expérience montre que dans de nombreux secteurs, l'intensité de main-d'œuvre peut être sensiblement augmentée sans compromettre la rentabilité ni la qualité du produit. Dans le domaine de la construction des routes d'accès en milieu rural, par exemple, des techniques appropriées permettent de créer trois à cinq fois plus d'emplois, tout en étant plus économiques.

En principe, le PIP doit permettre aux groupes à faible revenu des zones rurales d'améliorer leur accès à l'emploi, aux moyens de production et aux services sociaux de base. Dans la réalité, il est utilisé avant tout comme simple instrument financier et est rarement assorti d'une stratégie intégrée visant à atteindre d'autres objectifs, tels que la création d'emplois. C'est pourquoi, le BIT, le Département des affaires économiques et sociales et le PNUD, en collaboration avec plusieurs pays sahéliens, examinent actuellement les moyens de mieux intégrer l'objectif de création d'emplois à la politique d'investissement et au cadre

macroéconomique. À cette fin, il faut que les ministères de tutelle et les bailleurs de fonds se demandent, dès la phase d'élaboration des projets, s'il n'existe pas des solutions techniques à plus forte intensité d'emplois et mieux ciblées sur les groupes à faible revenu et les zones les plus pauvres. Dans plusieurs pays, la collaboration interorganisations a donné de très bons résultats en matière de création d'emplois et de renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises du secteur privé. En conclusion, M. Majeres dit qu'une stratégie de développement fondée sur les investissements publics n'est pas sans rapport avec l'objectif du Millénaire relatif à la réduction de la pauvreté, la question de l'emploi des jeunes et l'incidence des stratégies d'investissement sur la dette extérieure.

M. DORYAN (Banque mondiale) souligne l'ampleur de l'enjeu que représente le développement rural, compte tenu du fait que les besoins alimentaires vont doubler au cours de la décennie suivante. C'est dire la nécessité de procéder à des investissements et de réformer les politiques dans ce domaine, impératifs qui renvoient directement à la question de l'application et du suivi des résultats des grandes conférences internationales.

Dans cette optique, différents mécanismes doivent être en place au niveau national si l'on veut que les objectifs du Millénaire puissent être atteints: les mécanismes de transmission, indispensables pour répercuter ces objectifs auprès des différentes parties prenantes – représentants des pouvoirs publics, de la société civile, etc.; les mécanismes qui permettront d'inscrire ces objectifs dans la réalité nationale, à travers le réaménagement des politiques et des compétences; les mécanismes destinés à garantir la pérennité des actions, notamment par la réaffectation des ressources budgétaires; les mécanismes de suivi et d'évaluation qui permettront de mesurer les résultats obtenus, par exemple grâce à l'amélioration des outils statistiques; les mécanismes qui permettront de rendre les responsables comptables de ces résultats.

Le système des Nations Unies et les organismes intergouvernementaux doivent disposer d'un dispositif analogue. Il faut aussi que chaque pays se dote d'une stratégie nationale de développement rural intégrant les huit objectifs du Millénaire, les points clefs de la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable et du Consensus de Monterrey, sans oublier les volets relatifs à la paix et à la sécurité. Tels sont les éléments fondamentaux autour desquels doit s'articuler la concrétisation des engagements.

M. KOMLEV (CNUCED) présente certains des faits saillants qui ressortent du rapport 2002 sur les PMA et qui montrent l'importance que revêt, pour ces pays, une approche intégrée du développement rural et de la lutte contre la pauvreté. Au plan national, les taux de croissance démographique élevés et la dégradation de l'environnement contribuent à perpétuer la pauvreté. Au plan international, les PMA sont handicapés par une dépendance excessive à l'égard des produits de base primaires dont les cours ne cessent de baisser, la faiblesse des recettes à l'exportation et le fardeau insupportable de la dette.

Pour sortir de ce double engrenage, les PMA doivent axer leurs efforts sur l'accroissement des capacités productives et la diversification de la production, notamment par le développement des activités rémunératrices non agricoles. Ces efforts doivent s'accompagner, de la part des pays développés, de nouvelles mesures d'allègement de la dette, d'un relèvement de l'APD et d'une véritable ouverture des marchés, ce qui suppose que ces pays assouplissent les dispositions relatives aux règles d'origine et les normes sanitaires et phytosanitaires excessivement contraignantes. Pour que les PMA puissent stimuler leur production agricole, il faut aussi que les pays développés revoient leurs politiques en ce qui concerne les subventions, l'octroi d'une aide assortie de conditions et les mesures protectionnistes. Les PMA ne pourront atteindre les objectifs du Millénaire pour développement sans la mise en œuvre de politiques cohérentes par l'ensemble des partenaires de développement. C'est ce à quoi doivent tendre les partenariats stratégiques avec les institutions du système des Nations Unies.

M. MASUKU (FAO) centre son exposé sur le Programme spécial pour la sécurité alimentaire mis en place par la FAO. Ce programme a pour but d'aider les pays à faible revenu et à déficit vivrier à améliorer leur sécurité alimentaire à travers un accroissement de la productivité agricole et de la production alimentaire, en réduisant la variabilité de la production d'une année à l'autre et en facilitant l'accès des populations à la nourriture, conformément au Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation de 1996. Le Programme intervient sur deux fronts: l'appui aux agriculteurs pour des projets concrets et novateurs et l'action visant à favoriser des changements dans le cadre institutionnel et politique pour systématiser et étendre ces expériences.

Au stade de la formulation, les représentants locaux de la FAO jouent un rôle de premier plan. Ils informent les responsables gouvernementaux et les différentes parties prenantes des

objectifs et des modalités du Programme, contribuent à la définition et à la planification des projets, participent aux comités de pilotage, sollicitent la coopération des partenaires privés, des ONG, des collectivités locales, négocient avec les bailleurs de fonds institutionnels, s'assurent le soutien technique d'experts aux niveaux régional et sous-régional et supervisent l'ensemble du processus au plan national.

Au stade de la réalisation, les agriculteurs reçoivent une formation ainsi que les semences et les outils nécessaires pour accroître leur production. Les interventions comportent quatre volets: maîtrise de l'eau, intensification des systèmes de production vivrière, diversification des cultures, analyse des contraintes et solutions.

Lorsque la FAO est sollicitée pour mettre sur pied des activités dans le cadre de ce programme, elle organise avec les autres partenaires de développement des missions conjointes pour la formulation et le suivi. Cette collaboration a débouché depuis mai 2001 sur huit projets, financés chacun à hauteur de 1 million de dollars des États-Unis par la Banque africaine de développement, qui bénéficieront à huit pays africains: Cameroun, Cap-Vert, Ghana, Guinée, Malawi, Mauritanie, Mozambique et Tanzanie. La coopération Sud-Sud est une autre dimension importante de ce programme: 26 accords ont déjà été signés à ce titre, des activités sont en cours dans 74 pays et des projets sont à l'étude dans quatre autres pays.

M^{me} CHAVEZ (Alliance coopérative internationale) prend comme exemple l'organisation dont elle partage la responsabilité pour illustrer le type de partenariat qu'il conviendrait de promouvoir si l'on veut favoriser le développement rural intégré. Présente dans une centaine de pays et rassemblant quelque 760 millions d'individus regroupés en coopératives, l'Alliance est un interlocuteur privilégié pour tous les partenaires du développement. Les coopératives pourvoient 100 millions d'emplois dans le monde entier, elles sont le deuxième employeur dans des pays comme la Colombie et la Suisse et fournissent, directement ou indirectement, des moyens de subsistance à 20 millions de Kényens.

L'Alliance participe à l'International Agri-Food Network, réseau international agro-alimentaire, qui réunit différents acteurs de la filière alimentaire – PME aussi bien que multinationales – et s'attache à promouvoir une gestion agricole intégrée, axée sur l'amélioration constante de la qualité et de la variété des produits, ainsi qu'une coopération plus étroite entre les

différents maillons de la chaîne alimentaire. En tant que tel, ce réseau offre un excellent exemple de la contribution que les partenariats public–privé peuvent apporter à la réalisation des objectifs du Millénaire.

M. CHAUDHRY (Pakistan) observe que si l'expansion des perspectives commerciales pourrait aider les populations rurales à échapper à la pauvreté, en cas de récession prolongée de l'économie mondiale, on risque de voir les pays céder aux réflexes protectionnistes d'une part et se disputer âprement les marchés extérieurs d'autre part. Dans ces conditions, le commerce a peu de chances d'être une réponse à la pauvreté rurale.

De même, si dans l'esprit du Consensus de Monterrey, les institutions financières internationales consacrent davantage de fonds au développement, il s'ensuivra peut-être une croissance de la production des pays en développement, mais celle-ci ne se traduira pas nécessairement, faute d'une demande mondiale, par une progression des revenus et de la consommation, et les objectifs du Millénaire risquent dès lors de ne pouvoir être atteints.

M. Chaudhry se demande par conséquent s'il convient de continuer de suivre la démarche globale définie à Monterrey ou s'il ne serait pas préférable d'en adopter une plus modeste, fondée sur la collaboration entre les divers organismes, chacun œuvrant dans son domaine de compétence, qui permettrait de progresser peu à peu vers la réalisation des objectifs fixés.

M. GAKWANDI (Ouganda) a entendu avec intérêt M. Singh évoquer le programme-phare sur l'alphabétisation que l'UNESCO exécute en collaboration avec la FAO et le PAM et il aurait voulu savoir, au vu des résultats impressionnants obtenus dans ce cadre, si l'UNESCO s'attache à renforcer sa coopération avec d'autres organismes et si elle envisage l'extension de tels programmes, qui ne profitent pour l'heure qu'à un faible pourcentage des enfants de la planète. Enfin, il aimerait obtenir de plus amples informations sur ce que les pays doivent faire pour bénéficier de ces programmes.

M. QOBO (Afrique du Sud) souhaiterait que le représentant de la FAO précise comment celle-ci aborde le défi majeur qui consiste à attirer les jeunes vers le secteur agricole.

M. CERDA (Argentine) voudrait connaître l'avis des intervenants sur le cycle de négociations qui est en cours à l'OMC et sur le rôle que joue cette organisation dans certains

des domaines qui ont été abordés. Il pense notamment à l'indispensable cohérence des politiques des pays développés en faveur des PMA.

M. SINGH (UNESCO) répond au représentant de l'Ouganda qu'en plus des partenariats évoqués, l'UNESCO a lancé neuf programmes-phares dans le cadre de l'initiative «L'éducation pour tous» en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, des gouvernements et des organisations de la société civile. Il cite le programme «Des ressources pour la santé scolaire» entrepris avec l'OMS, le programme relatif à la formation des enseignants mené avec l'OIT, le programme «L'éducation pour tous et les droits des handicapés: vers l'intégration» exécuté conjointement avec l'Université d'Oslo (Norvège) et le programme sur l'éducation de la petite enfance que dirige la Consultation collective des ONG sur l'Éducation pour tous. L'UNESCO est par ailleurs le chef de file de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, initiative lancée en 2003 qu'elle mènera, là encore, en partenariat avec plusieurs autres parties prenantes.

L'UNESCO s'efforce d'élargir ces partenariats, le but étant que les programmes d'aide soient en prise avec les besoins des pays bénéficiaires et s'inscrivent dans les plans et budgets de ces derniers.

M. Singh signale enfin que pour en savoir davantage sur les programmes-phares, le mieux est de s'adresser au bureau de l'organisme chef de file dans le pays concerné, mais que chaque programme possède par ailleurs son propre site Web.

M. MAJERES (OIT) observe qu'il est difficile de dire s'il convient de produire pour les marchés proches ou de privilégier la production destinée aux marchés internationaux. En tout état de cause, il importe par-dessus tout d'utiliser tous les moyens possibles pour accroître le pouvoir d'achat des populations locales à faible revenu. Dans cette perspective, le système de production devrait être davantage orienté vers la satisfaction des besoins fondamentaux que vers l'exportation.

M. Majeres fait remarquer que cette problématique est liée aux choix qui sont faits dans le cadre de l'économie globale et il évoque pour illustrer son propos l'exemple d'un programme d'investissement pour la réfection et l'entretien de routes d'un montant de 20 millions de dollars que la Banque mondiale envisage de réaliser au Sénégal. Deux possibilités s'offrent à elle.

La première consiste à utiliser pour les travaux du matériel lourd qu'il faudra importer à grands frais et absorbera plus de 80 % du coût du programme. Les coûts salariaux seront dans ce cas de l'ordre de 5 %, ce qui signifie qu'un million de dollars seulement servira à créer du pouvoir d'achat pour la main-d'œuvre non qualifiée des zones rurales concernées. L'autre solution serait de recourir à des techniques moins élaborées à forte intensité de main-d'œuvre, qui permettraient de distribuer 6 millions de dollars sous forme de salaires.

Une telle approche générerait donc davantage d'emplois et de revenus, stimulerait la demande locale et permettrait de créer des liens intersectoriels dans l'économie.

M. DORYAN (Banque mondiale), répondant à la question posée par le représentant du Pakistan sur le choix entre la démarche globale définie dans le cadre des conférences internationales et une approche plus sectorielle, indique qu'il faudrait tenter de faire le lien entre les objectifs de développement convenus à l'échelle internationale et les pas modestes à accomplir à une échelle plus restreinte.

L'un des objectifs convenus à l'échelle internationale est d'accroître la participation des filles à l'éducation. Or, dans de nombreux pays en développement, la scolarisation des filles est subordonnée à des conditions très concrètes comme l'existence de routes sûres ou l'équipement des écoles en toilettes séparées pour les filles. La mise en place des infrastructures et équipements nécessaires suppose toutefois que les autorités du pays puissent mobiliser des ressources et que les rôles respectifs du secteur public et du secteur privé aient été clairement définis, d'où un lien entre ces travaux à entreprendre sur une petite échelle et la politique macroéconomique du pays. Et pour que le pays puisse fournir l'effort voulu, il faut aussi un environnement international porteur, ce qui renvoie au Consensus de Monterrey. M. Doryan ajoute à ce sujet, en réponse à la question posée concernant l'incidence du cycle de négociations en cours à l'OMC, que le commerce est l'un des moteurs de la croissance et qu'il aide à créer l'environnement macroéconomique indispensable à la mobilisation de ressources pour l'exécution des programmes d'amélioration des infrastructures locales. Par ailleurs, ces programmes auront à leur tour des retombées favorables, notamment sur l'emploi et le développement communautaire, de même que les programmes d'éducation des filles qu'ils permettront de mener à bien auront ensuite un effet bénéfique sur le taux de fécondité, l'autonomisation des femmes et le développement à long terme. On voit donc par là que l'on se

trouve en présence d'une dynamique complexe, dans laquelle les conférences trouvent leur place en ce sens que les objectifs qui y sont définis tendent à améliorer l'efficacité du développement.

M. KHAN (Directeur de la Division de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination) dit que dans le contexte actuel de faible croissance de l'économie mondiale, les objectifs de développement du Millénaire ne pourront être atteints. Le taux de croissance annuel devrait se situer autour de 6-7 %, pour que des emplois soient créés et que les objectifs sociaux fixés soient réalisés. Ne serait-il pas possible de stimuler la croissance en augmentant la demande dans les régions où celle-ci n'est pas suffisante? En Chine et dans les «dragons» d'Asie, le taux de croissance est plus élevé, mais la demande augmente moins rapidement que les capacités de production, ce qui crée des tensions avec le reste du monde. M. Khan se demande si l'on ne pourrait pas aider les pays en développement à faible revenu et les pays les moins avancés, notamment en Afrique et en Asie du Sud, à mettre en place un environnement favorable à l'investissement étranger et à augmenter la demande afin de créer de nouveaux marchés, en améliorant notamment l'éducation et la santé. Il faut que le développement rural s'inscrive dans le cadre plus large d'une augmentation de la demande et d'un essor des marchés. De leur côté, les pays développés devraient ouvrir leurs marchés lors du nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales.

M. Kahn souligne la nécessité d'une application concertée des programmes au niveau national. Les programmes des organismes des Nations Unies doivent s'intégrer dans les programmes nationaux, afin que l'on puisse mesurer les résultats obtenus de manière cohérente. Il demande si des programmes sont financés conjointement non seulement par des organismes multilatéraux, mais aussi par les autorités nationales et des donateurs bilatéraux.

M. GOTTA (Éthiopie) rappelle que seuls six pays africains enregistrent une croissance économique suffisante pour parvenir d'ici 2015 à réduire de moitié la pauvreté et que, si rien n'est fait, la plupart des pays africains ne pourront pas atteindre les objectifs du Millénaire. Étant donné que l'économie des pays africains repose sur l'agriculture et le secteur rural, toute action dans ce secteur aurait des effets directs et indirects importants sur l'ensemble de l'économie et contribuerait à atteindre le taux de croissance économique nécessaire à la réduction de la pauvreté. L'élimination de la pauvreté est non seulement une fin en soi, mais elle est aussi dans l'intérêt du reste du monde car elle stimulerait l'économie mondiale.

Que faudrait-il faire dans le contexte du développement rural pour traduire en actes les divers engagements pris et atteindre des objectifs qui auraient des effets bénéfiques immédiats?

M. MASUKU (FAO) répond au représentant de l'Afrique du Sud que son organisation est consciente du rôle des jeunes dans le développement rural et met en œuvre des programmes dans ce domaine. La FAO appuie les programmes gouvernementaux et non gouvernementaux existants et aide à en créer de nouveaux, afin de permettre aux enfants et aux jeunes des deux sexes de devenir des citoyens productifs. Pour de plus amples renseignements, M. Masuku invite la délégation sud-africaine à consulter les informations qui figurent sur le site Web de la FAO.

M. MAJERES (OIT) juge extrêmement préoccupant le cas d'un pays d'Afrique qui a enregistré une croissance de 5 % pendant cinq ans, sans que cela se traduise par des créations d'emplois dans le secteur structuré et par une réduction de la pauvreté. La croissance seule ne suffit pas, et les autorités nationales doivent s'intéresser à la répartition des fruits de la croissance. Au sujet du financement conjoint de programmes nationaux, M. Majeres cite l'exemple de Madagascar, où le Gouvernement a élaboré un programme dont l'objectif est l'éducation pour tous d'ici 2015 avec l'appui financier de la Norvège, de l'UNICEF et de l'OIT. Dans le cadre de ce programme, la Norvège finance la construction de nouvelles écoles, l'UNICEF se charge de la formation des enseignants, de l'élaboration des programmes et du matériel pédagogique et l'OIT s'occupe de la construction des écoles par des entrepreneurs locaux et de leur entretien. Enfin, M. Majeres rappelle que dans les années 90, le PNUD a mis en œuvre dans ce pays un programme de développement des infrastructures auquel étaient associés de nombreux organismes des Nations Unies et le Japon.

M. DORYAN (Banque mondiale) dit que dans les années qui viennent, davantage de problèmes seront traités au niveau national dans le cadre de stratégies appuyées par les donateurs et les partenaires de développement, qui verseront directement leur contribution au budget des États ou aideront à renforcer les capacités. Pour que les pays soient pleinement maîtres de leur stratégie de développement, les conditions à remplir sont les mêmes que pour attirer l'investissement étranger direct, c'est-à-dire éliminer la corruption, accroître la transparence et instaurer un cadre favorable. Concernant la réduction de la pauvreté, M. Doryan dit que le cas du Sénégal est extrêmement intéressant, car après avoir constaté qu'un taux de croissance de 5 %

n'avait pas suffi à réduire la pauvreté, les autorités ont décidé de réorienter leur stratégie en prenant pleinement en compte le développement rural. Mais il faut pour cela disposer d'outils statistiques qui permettent de traiter les problèmes de manière cohérente.

Le PRÉSIDENT souligne, en premier lieu, la nécessité d'élargir et d'approfondir les partenariats aux niveaux national, régional et mondial de manière cohérente afin d'atteindre les objectifs que la communauté internationale s'est fixés en matière de développement. En deuxième lieu, il faut adopter une stratégie de développement englobant tous les secteurs – agriculture, alimentation, commerce, infrastructure, éducation et services de santé – et toutes les parties prenantes – gouvernements, secteur privé, ONG et associations locales – pour réduire la pauvreté et améliorer le niveau de vie des pauvres. En troisième lieu, cette stratégie doit reposer sur la transparence et la responsabilité aux niveaux international, régional et surtout national. Pour que les pays en développement puissent accroître leurs capacités de production et investir dans les infrastructures et l'éducation, la communauté internationale doit s'engager résolument à leur apporter les ressources dont ils ont besoin. En quatrième lieu, il faut surtout une direction efficace au niveau national pour atteindre les trois premiers objectifs. La volonté politique est indispensable non seulement dans les pays en développement, mais aussi dans les pays développés et dans les organisations internationales. Enfin, le Président, parlant au nom des membres du Conseil, exprime aux gouvernements soudanais et bangladais les sentiments de sympathie du Conseil à l'occasion des accidents récemment survenus dans leur pays.

La séance est levée à 16 h 40.
